

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2024, à 17 h, tenue dans la salle du conseil municipal, située au 560 chemin des Voyageurs, à Chute-Saint-Philippe, selon les dispositions du Code municipal du Québec.

Membres présents :

Denise Grenier  
Carolyne Gagnon  
Bertrand Quesnel  
Danielle Ferland  
René De La Sablonnière

Membre absent : Mireille Leduc

Formant quorum sous la présidence du maire Normand St-Amour

Monsieur Éric Paiement, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

\*\*\*\*\*

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare la séance ouverte à 17 h 00.

\*\*\*\*\*

**CONFIRMATION DE RÉCEPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, article 153, à tous les membres du Conseil de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, chacun reconnaît l'avoir reçu.

\*\*\*\*\*

**PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

(Copie de l'ordre du jour remise aux personnes présentes dans la salle)  
(Une copie de l'ordre du jour a été publiée sur le site internet officiel de la municipalité)  
(Des avis publics ont été affichés aux endroits prévus par la municipalité, tels qu'exigés par la loi)

**Résolution no : 12691-2024**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Confirmation de réception de l'avis de convocation
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Compensation de base aux municipalités;
6. Période de questions
7. Adoption du procès-verbal de la présente séance extraordinaire
8. Levée de la séance

Il est proposé par Denise Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Ouverture de la période de questions en salle, il est : 17 h 01.

Personne présente : 1

Sujet abordé : aucun.

Fermeture de la période de questions en salle, il est 17 h 02.

\*\*\*\*\*

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS**

**Résolution no : 12692-2024**

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS**

**ATTENDU** *Que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a versé une compensation de 377 840 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023;*

**ATTENDU** *Que suite aux changements apportés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme;*

**ATTENDU** *Que la compensation annuelle allouée à la Municipalité de Chute-Saint-Philippe vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;*

**EN CONSÉQUENCE** *Il est proposé par Danielle Ferland et résolu à l'unanimité des membres présents, d'attester le bilan présenté par le greffier-trésorier au montant de 876 526 \$ totalisant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2023 sur des routes locales de niveau 1 et 2, incluant l'entretien hivernal, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Ouverture de la période de questions en salle, il est : 17 h 05.*

*Personne présente : 1*

*Fermeture de la période de questions en salle, il est 17 h 08.*

\*\*\*\*\*

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**Résolution no : 12693-2024**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉSENTE SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

*Il est proposé par Carolynne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le procès-verbal de la présente séance extraordinaire en date du 25 juin 2024.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**LEVÉE DE LA SÉANCE**


**Résolution no : 12694-2024**

**FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

*L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Bertrand Quesnel et résolu à l'unanimité des membres présents, de clore la séance extraordinaire du 25 juin 2024.*

**Adoptée**

*Il est 17 h 10.*

 *Je, Normand St-Amour, maire de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Normand St-Amour, maire

\_\_\_\_\_  
Éric Paiement, greffier-trésorier

 *Copie conforme au procès-verbal inscrit aux livres des délibérations de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, adopté à la réunion extraordinaire du 25 juin 2024 par la résolution # 12693-2024.*